



Syndicat Mixte  
Interdépartemental

**SMIVAL**

## Syndicat Mixte Interdépartemental de la Vallée de la Lèze

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024



Syndicat Mixte Interdépartemental de la Vallée de la Lèze  
4 Place de l'Hôtel de Ville  
31410 SAINT SULPICE SUR LÈZE  
Tél : 05 61 87 38 49  
accueil@smival.fr – www.smival.fr

Février 2025

# SOMMAIRE

<b>1. TERRITOIRE ET MODALITES D'INTERVENTION DU SYNDICAT .....</b>	<b>4</b>
<b>A. Contexte d'intervention .....</b>	<b>4</b>
1. Un syndicat à l'échelle de la vallée de la Lèze.....	4
2. Un syndicat pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations.....	5
3. Un lieu de débat et de décision des élus de la vallée .....	5
<b>B. Moyens techniques et humains .....</b>	<b>6</b>
<b>C. Organigramme .....</b>	<b>7</b>
<b>1 GESTION DES EAUX ET DES MILIEUX AQUATIQUES .....</b>	<b>9</b>
<b>A. Opérations groupées d'entretien régulier de la Lèze et de ses affluents .....</b>	<b>9</b>
Programmes pluriannuels de gestion (PPG) 2006-2023 .....	9
1. Période 2006-2012.....	9
2. Période 2013-2023.....	9
3. Programme Pluriannuel de Gestion 2024-2028 .....	9
4. Entretien régulier 2024, Tranche 12 .....	10
<b>B. Sensibilisation .....</b>	<b>11</b>
1. Communication auprès des riverains .....	11
<b>C. Gestion de l'espace de mobilité de la Lèze .....</b>	<b>12</b>
1. Suivi des sites de renaturation du FOSSAT .....	12
2. Site du Pigeonnier à Saint Ybars .....	12
3. Mise en défens et plantations de ripisylve .....	12
<b>D. Continuité écologique .....</b>	<b>14</b>
<b>E. Qualité de l'eau et des milieux aquatiques .....</b>	<b>14</b>
1. Suivi hydrologique .....	14
2. Qualité de l'eau et des milieux de la Lèze .....	15
3. Préservation des zones humides et des espèces protégées .....	16
<b>2 PREVENTION DES INONDATIONS.....</b>	<b>17</b>
<b>A. Animation, coordination et pilotage (Axes 0 et 1) .....</b>	<b>18</b>
1. Animation générale du PAPI .....	18
2. Communication et outils de sensibilisation .....	18
<b>B. Surveillance, prévision des crues (Axe 2), alerte et gestion de crise (Axe 3) et prise en compte du risque inondation dans l'urbanisme (Axe 4).....</b>	<b>20</b>
<b>C. Réduction de la vulnérabilité (Axe 5).....</b>	<b>20</b>
1. Diagnostics de vulnérabilité des particuliers .....	20

2.	Démarche « Inondations, je me prépare en famille » .....	21
3.	Travaux de réduction de vulnérabilité des bâtiments publics .....	21
<b>D.</b>	<b>Gestion des écoulements et des ouvrages (Axe 6 et 7).....</b>	<b>22</b>
<b>3</b>	<b>EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT .....</b>	<b>23</b>
<b>A.</b>	<b>Une implication historique en matière d'éducation à l'environnement .....</b>	<b>23</b>
1.	Programme Educ'Eau Lèze.....	23
2.	Coordination de l'éducation à l'environnement sur la vallée .....	24
<b>B.</b>	<b>INTERVENTIONS SCOLAIRES .....</b>	<b>24</b>
1.	Bilan des interventions scolaires.....	24
2.	Projet pédagogique.....	25
3.	En attendant que ç'art pousse !.....	26
4.	Malette pédagogique.....	26
<b>C.</b>	<b>Actions grand public.....</b>	<b>27</b>
1.	Bilan des animations grand public .....	27
2.	Fresque de la Lèze.....	27
3.	Animations sur des stands .....	28
<b>4</b>	<b>SPONGEWORKS .....</b>	<b>29</b>
<b>A.</b>	<b>Projet SpongeWorks .....</b>	<b>29</b>
<b>B.</b>	<b>Evènements organisés .....</b>	<b>29</b>
1.	Kick-off meeting à Hanovre .....	29
2.	Comité d'Orientatation Stratégique.....	30
3.	Journée d'échange avec le Bassin du Gardijol .....	30
<b>C.</b>	<b>Perspectives.....</b>	<b>31</b>
<b>5</b>	<b>REVUE DE PRESSE.....</b>	<b>32</b>

# 1. TERRITOIRE ET MODALITES D'INTERVENTION DU SYNDICAT

## A. Contexte d'intervention

### 1. Un syndicat à l'échelle de la vallée de la Lèze

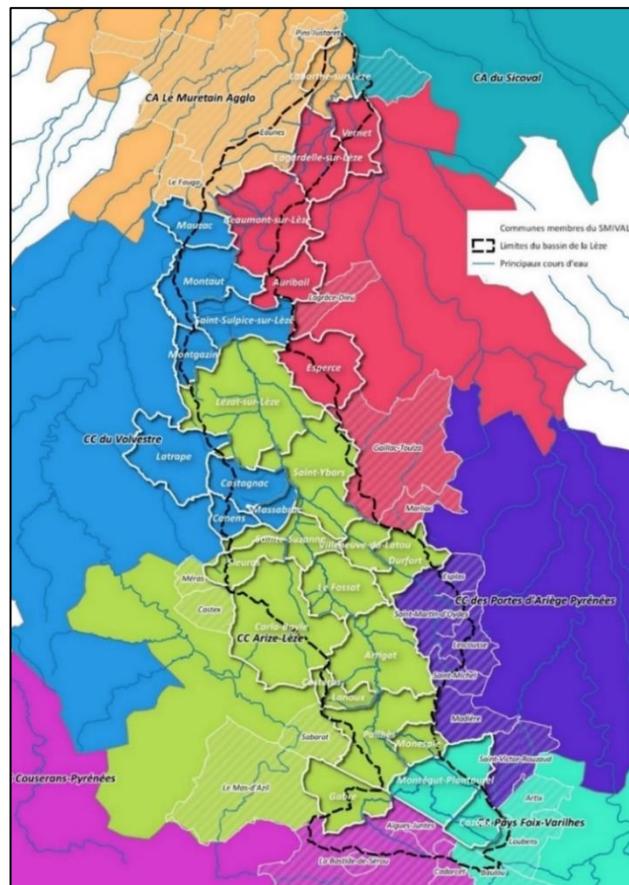
La vallée de la Lèze est régulièrement touchée par des épisodes de crues catastrophiques provenant du débordement de la Lèze, de ses affluents ou de ruissellements des versants et coulées de boue. En particulier, la crue de juin 2000 a considérablement impacté l'ensemble des populations, des bourgs et des activités économiques de la vallée, avec plusieurs millions d'euros de dégâts.

Face à cet épisode catastrophique les élus de la vallée ont décidé de se regrouper en 2003 au sein d'un syndicat mixte interdépartemental afin de mener une politique publique cohérente d'aménagement, de gestion des rivières et de prévention des inondations. Le SMIVAL, Syndicat Mixte Interdépartemental de la Vallée de la Lèze, a ainsi été créé en 2003 à la suite de la grande crue de juin 2000.

Le SMIVAL intervient sur 30 communes, réparties au sein de 5 Etablissements Publics de Coopération Intercommunale à Fiscalité Propre (EPCI FP), sur les deux départementas de l'Ariège et de la Haute-Garonne.

En Haute-Garonne :

- Le Muretain Agglo
  - Labarthe sur Lèze
- Communauté de communes du Bassin Auterivain
  - Auribail
  - Beaumont sur Lèze
  - Esperce
  - Lagardelle sur Lèze
  - Vernet
- Communauté de communes du Volvestre
  - Canens
  - Castagnac
  - Latrape
  - Massabrac
  - Mauzac
  - Montaut
  - Montgazin
  - Saint Sulpice sur Lèze



Périmètre statutaire du SMIVAL

En Ariège :

- Communauté de communes Arize Lèze
  - Lèzat sur Lèze
  - Saint Ybars
  - Sainte Suzanne
  - Le Fossat
  - Artigat
  - Pailhès
  - Gabre
  - Villeneuve du Latou
  - Durfort
  - Sieuras
  - Carla Bayle
  - Monesple
  - Lanoux
  - Casteras
- L'Agglo Foix Varilhes
  - Montégut Plantaurel
  - Cazaux

## 2. Un syndicat pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations

Agissant à l'échelle du bassin hydrographique, le SMIVAL exerce la compétence GEMAPI, Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations. Il a vocation à mener des actions d'intérêt général à l'échelle du bassin versant et permet la mutualisation de moyens et d'expertises, au service de l'ensemble des communes et des habitants de la vallée. Structure proche du terrain, le SMIVAL répond aux enjeux locaux de la gestion de l'eau en s'inscrivant dans les politiques plus globales comme la Directive Cadre sur l'Eau et la Directive Inondations, les politiques nationales telles que la stratégie nationale de gestion des risques d'inondation, ou plus locales comme le Plan de Gestion des Risques d'Inondation, le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux, le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux, le Plan de Gestion d'Etiage.

Le syndicat a ainsi pour objet de concourir à la gestion équilibrée et durable de la ressource en eau, la prévention des inondations et la préservation et gestion des milieux aquatiques, à l'échelle du bassin versant de la Lèze et de l'Ayguère. Son action s'inscrit dans les principes de solidarité territoriale. Dans le cadre de son objet, le SMIVAL exerce les compétences suivantes :

- l'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique,
- l'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau,
- la défense contre les inondations et contre la mer,
- la protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.

## 3. Un lieu de débat et de décision des élus de la vallée

Le Comité syndical est composé de 30 délégués désignés par les instances délibérantes des collectivités membres du syndicat.

Des échanges se tiennent régulièrement avec les cinq Etablissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre (EPCI FP) membres du syndicat et avec les partenaires techniques et financiers.

Des contacts réguliers se tiennent également avec les Parlementaires de la vallée pour les informer de l'avancement des actions et les interroger sur certains aspects de la réglementation ou des financements.

Le SMIVAL s'implique également dans de nombreux projets qui concernent la vallée de la Lèze, en particulier le processus d'élaboration du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) des Bassins Versants des Pyrénées Ariégeoises.

Le SMIVAL s'est en particulier mobilisé dans l'élaboration d'une candidature au programme européen de recherche-innovation Horizon Europe. Le projet SpongeWorks, élaboré par un consortium de 28 structures européennes a été validé par la Commission européenne au printemps et a démarré en septembre. Il constitue une opportunité unique pour mettre en œuvre un projet ambitieux de territoire éponge au cours des 4 prochaines années.

### ***Dates clés :***

- 15 janvier Réunion avec les financeurs
- 1<sup>er</sup> février Commission Locale de l'Eau du SAGE BVPA
- 12 février Bureau du SMIVAL
- 7 février Bureau de la CLE du SAGE BVPA
- 27 février Rencontre des Présidents de syndicats à Foix
- 27 février Comité syndical du SMIVAL
- 29 février Commission territoriale Garonne
- 20 mars Colloque Eau et changement climatique à Toulouse
- 21 mars Comité syndical du SMIVAL

- 11 avril Atelier du SAGE BVPA au Mas d’Azil
- 30 avril Bureau du SMIVAL
- 14 mai Journée d’échange DDT31 – Fédération de pêche 31
- 21 mai Comité syndical
- 27 mai Journée Zone Atelier PYGAR à Goyrans
- 27 mai Comité syndical
- 6 juin Comité technique du SAGE BVPA
- 13 juin Bureau du SAGE BVPA
- 20-21 juin Rencontres nationales de l’ingénierie territoriale
- 24 juin Rencontre avec le Muretain Agglo
- 1<sup>er</sup> juillet Comité technique du SAGE BVPA
- 11 juillet Commission Locale de l’Eau du SAGE BVPA
- 22 juillet Rencontre avec le Maire de Labarhe sur Lèze
- 23 juillet Comité syndical
- 17 septembre Bureau du SMIVAL
- 6 novembre Commission Lèze du SAGE BVPA
- 7 novembre Bureau du SMIVAL
- 12 novembre Bureau du SMIVAL
- 22 novembre Rencontre avec le Muretain Agglo
- 26 novembre Rencontre avec la Communauté de communes du Volvestre
- 6 décembre Réunion DDT de la Haute-Garonne Fédération de pêche de la Haute-Garonne
- 09 décembre Comité syndical

## **B. Moyens techniques et humains**

Pour mettre en œuvre sa politique de prévention des inondations et de gestion des milieux aquatiques, le SMIVAL dispose d’une équipe qui s’est étoffée au cours de l’année, passant de cinq à sept agents représentant 4,9 équivalents temps pleins au cours de l’année.

L’année 2024 a été marquée par plusieurs recrutements sur les postes d’animateur environnement, chargé de prévention des inondations, diagnostiqueur inondation et animateur ruissellement.

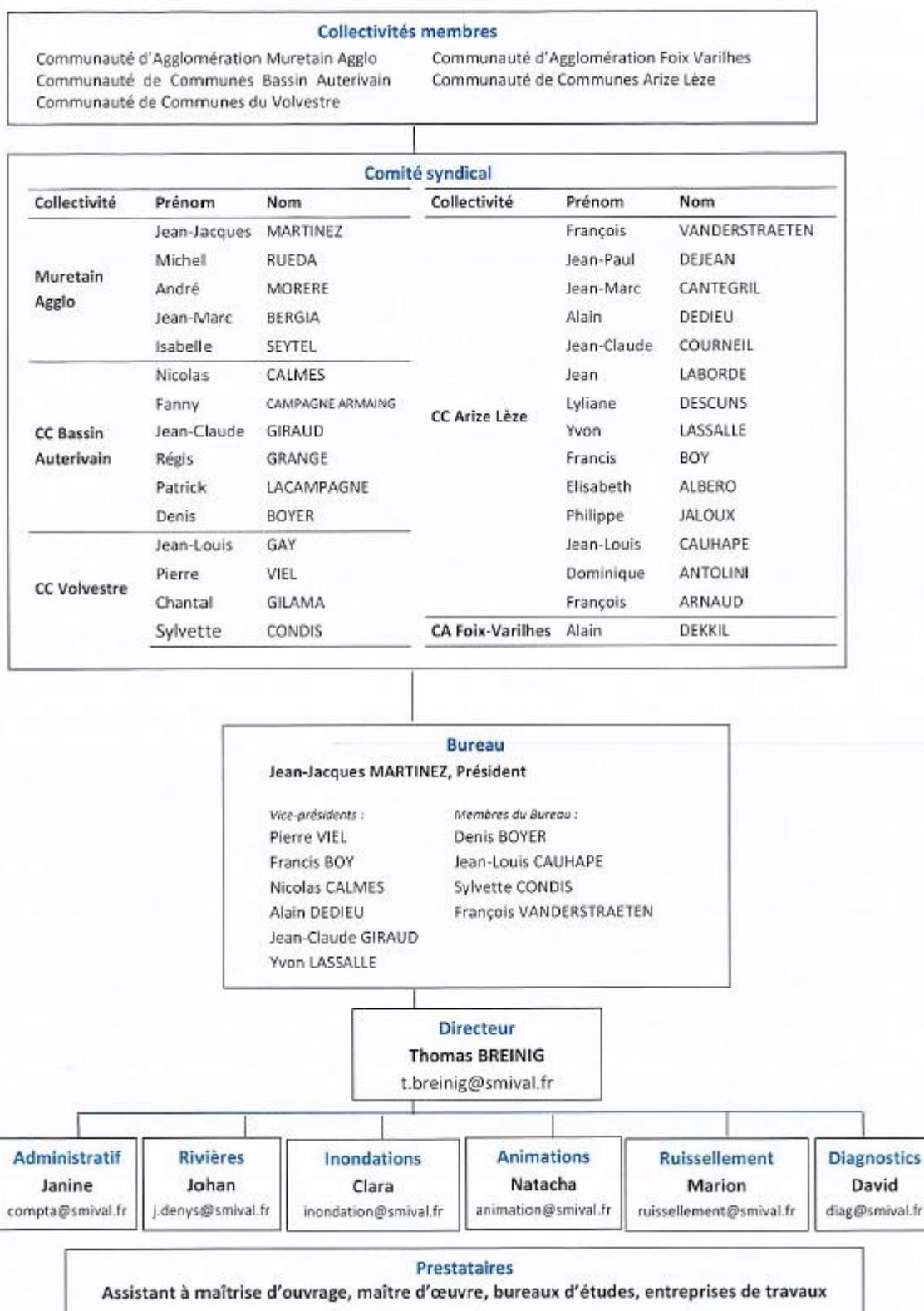
Cette équipe interne assure la gestion administrative du syndicat, le pilotage des études, la prescription des travaux, une maîtrise d’œuvre interne, le lien avec les citoyens, les élus, les administrations. Le recours à des prestataires externes permet de réaliser les tâches spécialisées telles que les opérations lourdes de travaux, l’ingénierie technique et les études spécialisées.

La professionnalisation des agents du SMIVAL est assurée notamment au moyen de formations et de mise en réseau entre collègues.

Le travail de dématérialisation des actes et de mise en conformité avec le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) se poursuit, avec en particulier le passage à la télétransmission des actes au contrôle de légalité.

Les actions du SMIVAL s’appuient sur de nombreux partenariats techniques et financiers : Union européenne, Etat, Agence de l’eau Adour Garonne, Région Occitanie, Conseils départementaux d’Ariège et de Haute-Garonne, communauté de communes et d’agglomérations, communes, syndicats mixtes, offices de tourisme, PETR, SDIS, associations, entreprises, Education nationale, parlementaires, riverains, citoyens.

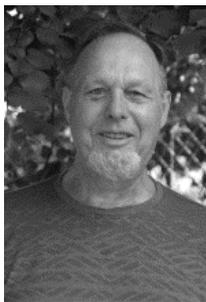
## C. Organigramme



## Les élus du Bureau



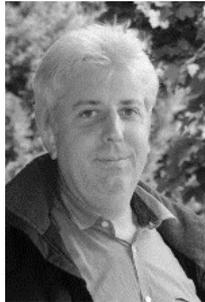
Jean-Jacques MARTINEZ



Pierre  
VIEL



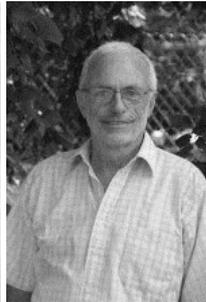
Francis  
BOY



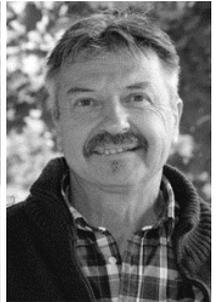
Nicolas  
CALMES



Alain  
DEDIEU



Jean-Claude  
GIRAUD



Yvon  
LASSALLE



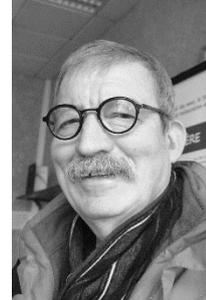
Denis  
BOYER



Jean-Louis  
CAUHAPE



Sylvette  
CONDIS



François  
VANDERSTRAETEN



Jean-Marc  
BERGIA

## L'équipe technique



Thomas



Clara



David



Johan



Janine



Marion



Natacha

# 1 GESTION DES EAUX ET DES MILIEUX AQUATIQUES

Les statuts du SMIVAL prévoient que le syndicat est compétent notamment pour l'aménagement du bassin de la Lèze, l'entretien et l'aménagement des cours d'eau, la protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides. Cette compétence est exercée au travers d'une animation auprès des riverains et des institutions de la vallée, des études pour mieux comprendre le fonctionnement de la rivière et définir les modalités d'intervention les plus adaptées aux enjeux, des travaux pour améliorer la qualité de la rivière et assurer la conciliation des usages.

## A. Opérations groupées d'entretien régulier de la Lèze et de ses affluents

### Programmes pluriannuels de gestion (PPG) 2006-2023

L'entretien régulier des cours d'eau vise à permettre un écoulement naturel des eaux, maintenir le cours d'eau dans son profil d'équilibre et de contribuer à son bon état écologique, conformément à l'article L215-14 du Code de l'Environnement (CE), notamment en préservant la faune et la flore dans le respect du bon fonctionnement des écosystèmes. Constatant que l'entretien régulier des rivières n'est pas toujours réalisé par les riverains, et afin d'en assurer l'exécution coordonnée à l'échelle de la vallée, le SMIVAL réalise une opération groupée d'entretien régulier des cours d'eau en substitution des riverains, conformément à l'article L215-15 CE.

#### 1. Période 2006-2012

Suite à la crue centennale des 10 et 11 juin 2000, le SMIVAL a mis en place un programme pluriannuel de restauration et d'entretien de la Lèze et de ses principaux affluents dans le cadre d'une Déclaration d'Intérêt Général (DIG), approuvé par arrêté inter-préfectoral du 21 février 2006. Le SMIVAL a procédé une lourde phase de travaux de restauration de la Lèze et de ses affluents consistant à retirer les nombreux embâcles formés durant la crue, afin de restaurer les capacités d'écoulement en crue. Dans le cadre de ce programme pluriannuel de gestion, cinq tranches de travaux ont été réalisées selon un rythme annuel, permettant la restauration puis l'entretien de l'ensemble du linéaire de la Lèze.

#### 2. Période 2013-2023

Souhaitant mener une gestion globale et cohérente des rivières de la vallée, le SMIVAL a procédé à une révision du programme en 2012 qui a permis d'élargir l'approche aux notions d'espace de mobilité, de multi-usage de l'eau. Le plan pluriannuel de gestion 2013-2022 a ainsi été approuvé par la signature de l'arrêté inter-préfectoral en septembre 2014, prorogé en 2019, ce qui a permis au SMIVAL de poursuivre les travaux de restauration et d'entretien de la Lèze et ses affluents, sur un linéaire de 96 kilomètres de cours d'eau, chaque tronçon étant entretenu tous les quatre ans :

#### 3. Programme Pluriannuel de Gestion 2024-2028

Au regard des obligations découlant de la Directive Cadre sur l'Eau (DCE) pour améliorer la qualité de la Lèze, le SMIVAL a délibéré le 29 novembre 2019 pour lancer la révision du programme pluriannuel de gestion, afin d'étendre le périmètre d'action à 258 km de cours d'eau et d'aborder les thématiques comme l'espace de mobilité de la rivière, la continuité écologique, le développement d'une stratégie zone humide et la restauration des habitats, le suivi et l'amélioration de la qualité de l'eau et enfin poursuivre la gestion d'une ripisylve adaptée aux enjeux.

L'étude de révision du PPG s'est conclue par l'approbation du plan de gestion par le comité de pilotage le 25 janvier 2023 et par le comité syndical du SMIVAL le 6 avril 2023.

Les travaux d'entretien régulier et de restauration des cours d'eau du bassin versant de la Lèze, conformément au PPG 2024-2028 ont été déclaré d'intérêt général par l'arrêté inter-préfectoral du 05 septembre 2024.

#### 4. Entretien régulier 2024, Tranche 12

En 2024, la tranche 12 du programme pluriannuel de gestion prévoyait l'entretien de la Lèze et de ses affluents sur un linéaire total de 52 596 mètres linéaires sur les communes de Labarthe sur Lèze, Montaut, Montgazin et St Sulpice sur Lèze en Haute-Garonne et Artigat, Castéras, Lanoux, Lézat sur Lèze et Pailhès en Ariège.

Le diagnostic, réalisé au printemps 2024, a permis de limiter les travaux à un entretien léger en secteurs urbanisés et des interventions ponctuelles en secteurs agricoles et naturels.

A l'issue de la procédure de mise en concurrence, les travaux ont été confiés à l'entreprise SUD BOIS ELAGAGE pour un montant de 27 270 € HT concernant le lot d'entretien régulier et à l'entreprise SATF pour un montant de 16 250 € HT pour le second lot correspondant à des interventions ponctuelles prévues en 2025 en fonction des besoins.



Le SMIVAL assure en régie la maîtrise d'œuvre des travaux, c'est-à-dire la définition, le pilotage et le contrôle des travaux. Le SMIVAL assure également le lien entre les riverains, les élus, l'administration et l'entreprise chargée des travaux.

**Dates clés :**

- Janvier Mise à jour des données cadastrales, SIG
- Mars Envoi aux propriétaires des conventions de gestion du bois
- Du 24 avril au 30 mai Diagnostics de terrain préparatoires aux travaux
- Début juin Envoi des DT aux gestionnaires de réseaux
- Juin Rédaction des pièces du marché (AE, CCAP, CCTP, DQE, BPU)
- 16 juillet Mise en ligne du dossier de consultation des entreprises
- Août Analyses des candidatures/offres
- 5 sept Attribution du marché
- Septembre Période de préparation
- 7 octobre Réunion de cadrage/démarrage
- 8 octobre Démarrage du chantier
- 12 nov Réception du chantier

## **B. Sensibilisation**

### **1. Communication auprès des riverains**

La sensibilisation a été visée comme un axe majeur du programme d'intervention du SMIVAL. Chaque année, à la demande des riverains, des visites sont tenues sur différents sites du bassin versant au sujet des cours d'eau, et plus particulièrement des règles de bonnes pratiques d'entretien.

Le technicien est ainsi amené à se rendre sur site en présence des riverains, et à leur donner des conseils personnalisés sur plusieurs sites différents visant à préserver la qualité écologique des cours d'eau tout en assurant l'écoulement naturel des eaux. Les conseils donnés portent généralement sur la nécessité de conserver une ripisylve locale et diversifiée, en ce qu'elle joue de nombreux rôles dans la qualité des écosystèmes (filtration de l'eau, réservoir de biodiversité...), dans la qualité du cours d'eau (maintien des berges, régulation de la température...) et dans la réduction des effets des inondations en freinant les écoulements et en favorisant l'infiltration de l'eau.

En particulier, plusieurs visites sur le terrain ont été organisées avec les riverains sur les communes de Saint Ybars, Le Fossat, Beaumont sur Lèze, Labarthe sur Lèze, Montaut, et Castagnac en vue de leur apporter un conseil technique et/ou réglementaire sur les techniques d'entretien de la ripisylve. Ce contact avec les riverains a d'autre part permis de présenter et de promouvoir les actions entreprises par le SMIVAL.

Lors des travaux d'entretien des berges, plusieurs riverains ont également été rencontrés en vue de leur expliquer les travaux menés par le SMIVAL et rappeler les règles d'entretien des berges notamment les droits et devoirs des riverains. Ainsi, les bonnes pratiques en termes d'intervention à proximité des milieux aquatiques ont été rappelées aux riverains.

Chaque année, le SMIVAL assure un suivi de l'étiage, met régulièrement en évidence les dysfonctionnements observés sur les rivières, et relève les situations critiques. Depuis 2023, l'Office Français de Biodiversité (OFB) a conventionné avec le SMIVAL pour lui confier le rôle de relever les stations ONDE (Observatoire National des Etiages) de la vallée de la Lèze à un rythme bimensuel en été.

**Dates clés :**

- 3 mai Enlèvement de dépôt sauvage dans la Lèze à Beaumont sur Lèze
- 14 mai Enlèvement de dépôt sauvage dans la Lèze à Beaumont sur Lèze

- 20 août Constat d'arrachage de ripisylve à Durfort
- 12 sept Réunion publique d'information à Saint Sulpice sur Lèze
- 1<sup>er</sup> octobre Constat de terrassement en lit mineur à Montaut
- 6 nov Visite sur site d'une retenue dégradée à Montaut

## C. Gestion de l'espace de mobilité de la Lèze

Le lit d'une rivière n'est pas figé, il évolue dans l'espace et le temps, notamment en fonction du débit de la rivière, de la nature des sols, du relief et de l'état de la ripisylve. Tous les cours d'eau érodent, transportent et déposent des matériaux. Sur la Lèze, certains secteurs sont particulièrement sensibles à ces phénomènes. Le programme pluriannuel de gestion des cours d'eau 2024-2028 prévoit la possibilité d'une intervention du SMIVAL sur ces secteurs lorsque des enjeux publics sont concernés. Un conseil auprès des riverains est également proposé sur sollicitation.

### 1. Suivi des sites de renaturation du FOSSAT

Dans le cadre de son programme d'actions le SMIVAL a identifié deux sites sur la commune du Fossat qui ont nécessité le déplacement d'enjeux présents dans l'espace de bon fonctionnement de la Lèze. Après le chantier qui a permis de déplacer le tronçon du chemin du Salat et la plateforme imperméabilisée du camping du Fossat et permettre l'élargissement et la renaturation des berges, un suivi de l'évolution de ces sites a été effectué sur toute l'année 2024.



*Suivi du site de renaturation des berges du Fossat en juin 2024*

### 2. Site du Pigeonnier à Saint Ybars

Le nouveau programme pluriannuel de gestion prévoit une implication du SMIVAL sur les principaux sites privés exposés aux érosions de berge. Après avoir traité les principaux sites publics (lac de Saint Ybars, secteur du camping d'Artigat, Le Salat et le camping du Fossat), le SMIVAL va ainsi examiner les options sur les sites privés, par ordre de priorité établie dans l'étude de révision du Plan pluriannuel de gestion.

#### **Dates clés :**

- 9 décembre Rencontre avec les propriétaires du Pigeonnier à Saint Ybars

### 3. Mise en défens et plantations de ripisylve

Le SMIVAL procède régulièrement à des plantations d'arbres et arbustes en bord de rivière, afin de favoriser l'installation d'une végétation rivulaire diversifiée, d'améliorer la stabilité des berges et/ou améliorer la qualité écologique de la rivière. À la suite de visites sur site réalisées en présence des propriétaires, des conventions de plantations sont signées avec le SMIVAL et permettent de procéder aux travaux de

plantations de décembre à fin février. Réalisés avec l'accord et l'aide des propriétaires, ces travaux de plantation et de bouturage sont effectués en régie, en partenariat ou sous-traité

Les essences faisant l'objet de plantation respectent l'écotype du bassin versant de la Lèze, et l'usage du label végétal local tend à se généraliser.



**Dates clés :**

- 17-18 janv Plantation de 700 m<sup>2</sup> (env 300 plants) et 60 arbres en berge du Lac de St Ybars
- 11 avril Plantations de 180 tuteurs réalisés par les élèves sur le site du Couscouille à Lezat sur Lèze

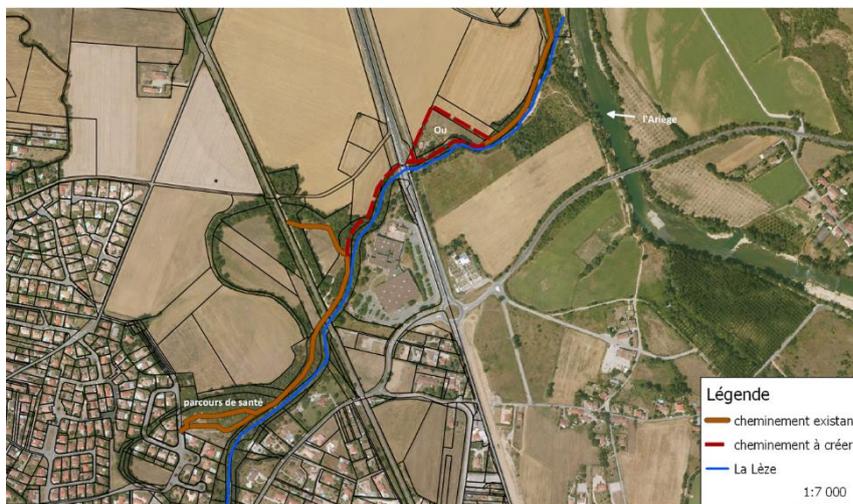


## D. Continuité écologique

L'étude pour le rétablissement de la continuité aquatique au droit du pont de la RD820 est inscrite dans le PPG 2024/2028. La rédaction du dossier de consultation pour le recrutement d'un bureau d'étude a fait l'objet de nombreuses concertations avec les différents acteurs (DDT, OFB, AEAG, FD Peche31, DREAL, CD31, Région) entre juin et le 28 octobre (date de la mise en ligne de l'appel d'offre). L'analyse doit désigner le candidat retenu au 1<sup>er</sup> trimestre 2025.



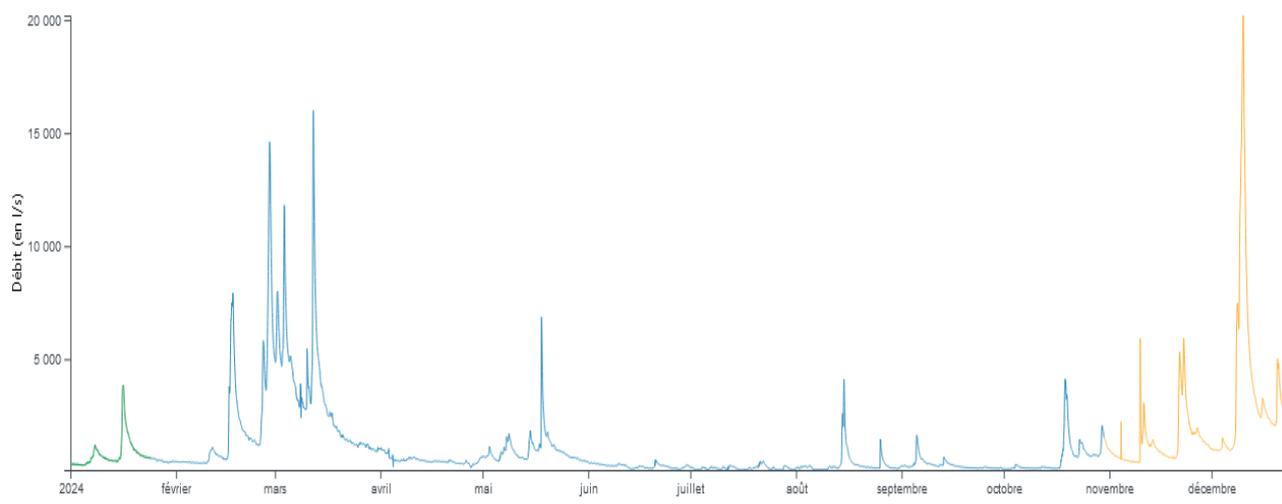
Rétablissement de la continuité de Labarthe à L'Ariège



## E. Qualité de l'eau et des milieux aquatiques

### 1. Suivi hydrologique

Durant toute l'année, un suivi hydrologique est réalisé par consultation des banques de données (Vigicrues, Serveur producteur de la DREAL, Banque hydro, Météofrance). De plus, la présence des techniciens du SMIVAL sur le terrain permet d'effectuer un suivi de la rivière, de son lit majeur et mineur, des niveaux d'eau. Le SMIVAL a en particulier assuré le suivi de l'étiage 2024 sur la base de l'évolution des débits, des usages et d'indices de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques et en participant au dispositif ONDE de l'OFB qui consistait à réaliser les constats d'écoulements sur les 7 stations sur le territoire ariégeois du SMIVAL.



Débit moyen horaire sur l'année 2024 à la station de Labarthe sur Lèze (Source : hydroportail)

#### Dates clés :

- 3 avril Comité ressource en eau de la Haute-Garonne
- 29 mai Visio conférence Arrêté cadre sécheresse
- 12 juin Comité eau à Foix

- Juil-sept Suivi d'étiage et relevé du dispositif ONDE en soutien aux équipes de l'OFB
- 31 juillet Comité sécheresse en visio-conférence
- 14 août Comité eau de la Haute-Garonne
- 4 décembre Comité ressource en eau de l'Ariège

## 2. Qualité de l'eau et des milieux de la Lèze

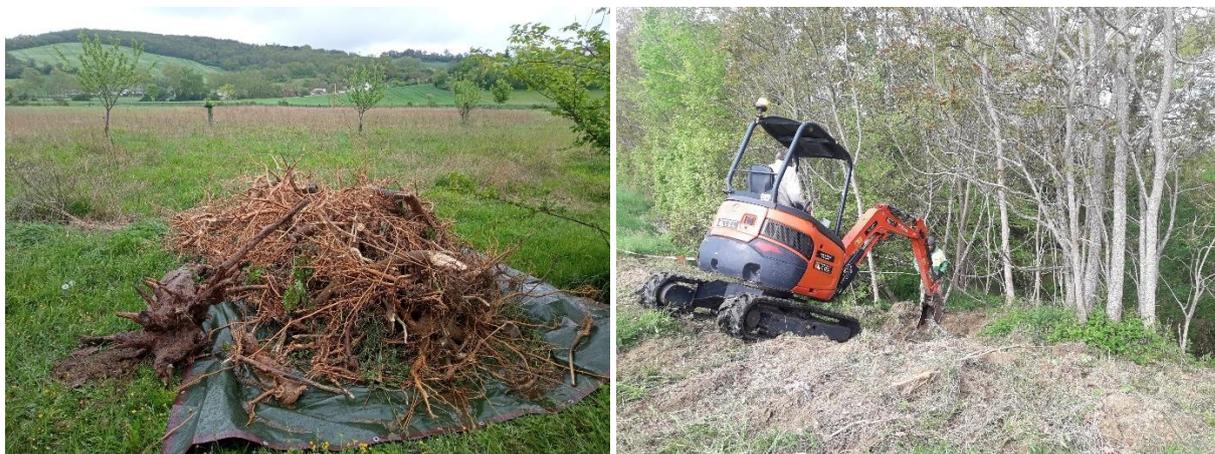
### Gestion des Espèces Exotiques Envahissantes (EEE)

La stratégie de gestion des espèces exotiques envahissantes (EEE) élaborée par le SMIVAL a défini des sites de suivi et gestion par espèce invasive.

Le site de la noue du Jacquart à Artigat, où la gestion de plusieurs foyers de **Renouée du Japon** s'est poursuivie, avec l'arrachage mensuel des repousses et la plantation d'espèces concurrentielles. Le foyer est en nette résorption.



Sur le site du stade de Beaumont, le chantier pilote pluriannuel de gestion de l'Ailante a démarré le 14 mars 2024, après l'attribution du marché de travaux pour 3 années au « Jardin du Comminges ». La première année a consisté à créer des trouées à l'intérieur des foyers d'Ailante, par arrachage et cerclage, afin de pouvoir réinstaller une ripisylve adaptée. La replantation du site s'effectuera en janvier 2025.





### **Cyanobactéries**

Chaque été, la Lèze présente un développement d'algues (bloom algal) sur les retenues de l'aval : Saint Sulpice sur Lèze, Beaumont sur Lèze, Lagardelle sur Lèze. L'étude sur la qualité de l'eau, menée en 2015-2021 avait révélé la présence de cyanobactéries toxigènes.

En janvier 2024, une réunion d'information et d'échange sur les cyanobactéries a permis de prendre connaissance des constats réalisés, des risques potentiels, des actions possibles en termes d'information et de limitation des usages. L'Agence de l'eau y a présenté le protocole de mesures des cyanobactéries qu'elle a mis en œuvre au cours de l'étiage 2024. En raison d'un étiage peu prononcé cette année, les résultats risquent d'être peu représentatifs et nécessiteront probablement de renouveler l'opération.

#### **Dates clés :**

- 16 janvier Réunion d'information et d'échange sur les cyanobactéries

### **3. Préservation des zones humides et des espèces protégées**

Le SMIVAL, NEO et l'ANA-CEN ont signé une convention cadre de partenariat en 2023 afin de définir le partenariat entre les structures pour une durée de 5 ans. Les missions attribuées aux cellules d'assistances techniques Zones Humides, que sont l'Association des Naturalistes de l'Ariège, ANA CEN Ariège et Nature en Occitanie, NEO, en fonction des besoins définis par le SMIVAL sont déclinés dans une convention opérationnelle chaque année.

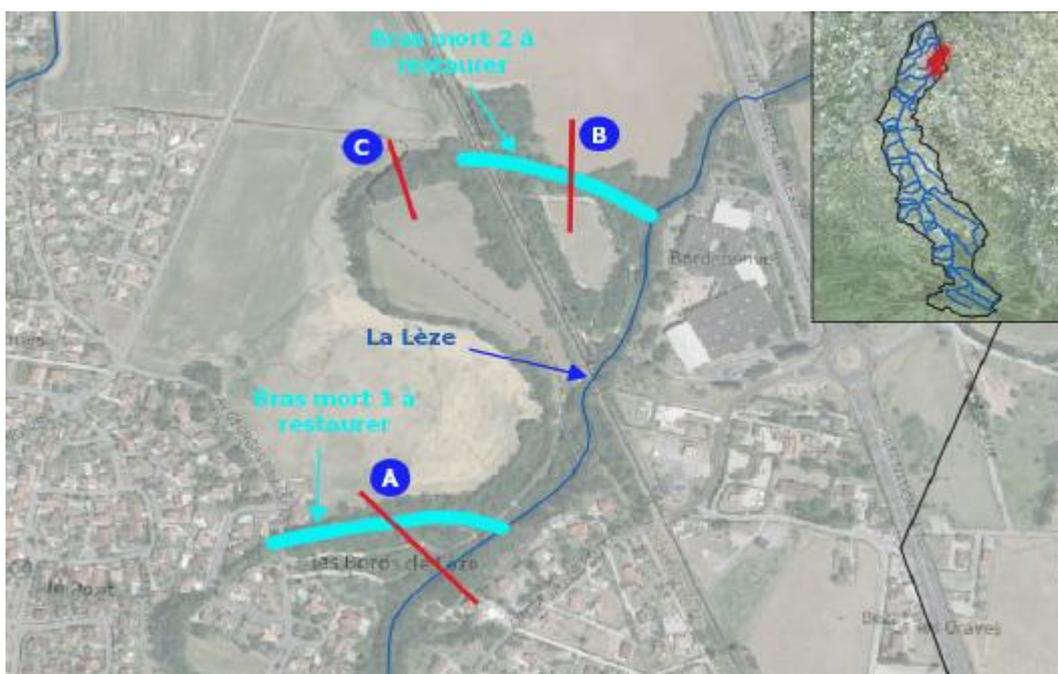
En 2024, le complément d'inventaire et la fiabilisation des sites ZH suspectés a été complété. Le site de l'Argentat en tête de bassin versant de la Lèze a permis de recenser un important réseau de zones humides.

Une plateforme d'échange dématérialisée permet le partage des informations sur l'état de l'inventaire des zones humides réalisé sur le bassin versant de la Lèze.

Le SMIVAL a assisté aux actions entreprises par NEO et la Fédération des chasseurs de la Haute-Garonne sur la restauration d'un réseau de mares sur les communes de Montaut et Saint Sulpice sur Lèze.



L'étude pour le rétablissement de l'ancienne annexe fluviale de la Lèze à Labarthe sur Lèze est en cours de consultation depuis le 28 octobre 2024, elle demarrera au 1<sup>er</sup> trimestre 2025.



Extrait de la fiche n°A.3.8 du PPG 2024/2028

Le SMIVAL a été sollicité par la Fédération de pêche de l'Ariège, à la suite de la détection d'une importante population « d'écrevisse à patte blanche » sur le ruisseau du Monesple. Le SMIVAL a organisé une rencontre le 27 septembre, avec la commune du Monesple, la fédération de pêche et la CATZH afin d'établir un diagnostic précis des pressions sur le milieu et d'envisager une stratégie de gestion de l'espèce protégée. Les concertations vont se poursuivre en 2025.

#### 4. Lutte contre le piétinement

L'arrêté inter préfectoral du 05/09/2024 autorise le SMIVAL à réaliser des travaux de lutte contre le piétinement en berges.

La rédaction d'un cahier des charges pour la réalisation d'un chantier pilote sur la commune de Montaigt Plantauriel a été faite en septembre 2024. La consultation des entreprises est en cours en fin d'année.

## 2 PREVENTION DES INONDATIONS

Raison première de la création du SMIVAL, la prévention des inondations constitue une large majorité des activités du syndicat. En effet, plus de 2 000 bâtiments sont situés en zone inondable, 600 habitations ont été touchées lors de la crue de juin 2000 et près de 300 bâtiments ont été impactés par les coulées de boues lors des violents orages de 2007. Face à ces constats, le SMIVAL s'attache à réduire les problèmes d'inondation de la vallée de la Lèze en réalisant des actions locales sans aggraver la situation à l'aval.

Suite à la mise en œuvre du premier PAPI Lèze 2006-2016, l'étude d'évaluation de 2017 a mis en évidence la nécessité de poursuivre les actions de prévention des inondations. Le PAPI d'intention de la Lèze 2019-2023 a mobilisé plus d'un million d'euros pour réaliser 19 actions, dont l'équipement de trois bâtiments publics par des dispositifs de réduction de vulnérabilité : la maison du Rugby et les ateliers municipaux de Saint Sulpice sur Lèze, le foyer rural de Villeneuve du Latou. Il a amené à redéfinir une stratégie de prévention des inondations partagée entre les élus de la vallée et les services de l'Etat.

Suite à la validation en Commission Internationale de Bassin (CIB), le nouveau PAPI Lèze 2024-2030 prévoit la réalisation de 38 actions pour un montant de 11,4 millions d'euros, dont 1,9 millions d'euros sous maîtrise d'ouvrage du SMIVAL.

## **A. Animation, coordination et pilotage (Axes 0 et 1)**

### **1. Animation générale du PAPI**

Le SMIVAL assure l'animation du PAPI à travers notamment le pilotage technique et financier des actions et l'organisation de réunions de travail, des comités techniques (COTECH) et des comités de pilotage (COFIL). Pour assurer le suivi des actions du PAPI, un tableau de bord est tenu à jour en renseignant les indicateurs principaux tels que les objectifs de chaque action, les livrables attendus, la consommation de crédit, le calendrier des missions et les événements.

En 2023, les co-financeurs (Etat et Région Occitanie) ont émis des avis défavorables sur la stratégie d'aménagements collectifs proposés pour le secteur aval, mettant ainsi un terme à plus de 25 ans d'ingénierie pour dimensionner et optimiser les ouvrages. Considérant impossible d'assumer seul le coût des ouvrages collectifs, le Comité syndical du SMIVAL a alors arbitré sur la stratégie à mener : le dossier de candidature pour le PAPI 2024-2030 repose désormais sur une combinaison d'actions, dont principalement les mesures individuelles de réduction de vulnérabilité.

Le dépôt en préfecture du PAPI 2024-2030 a été réalisé le 7 juillet 2023. Le PAPI Lèze a officiellement débuté en mai 2024, suite à la réception de l'avis favorable de la Commission inondation de bassin (CIB) et du courrier du Préfet coordonnateur de bassin en date du 21 mai 2024.

Une première réunion avec les DDT 31 et 09 a été organisée le 30 mai, afin de prendre en compte l'avis de la CIB et d'apporter des réponses à la réserve et aux recommandations émises. C'est désormais la DDT 31 le pilote du PAPI Lèze.

Une deuxième réunion avec les DDT a été organisée le 29 août 2024. Cette réunion visait à faire le point sur le démarrage et les premières actions du PAPI Lèze. En raison des tensions sur le fonds Barnier, une priorisation des actions a été décidée par l'Etat : 3 actions ont été retenues pour 2024, il s'agit de l'animation PAPI (0.1), les outils de sensibilisation au grand public (1.1) et les diagnostics de vulnérabilité individuels (5.2).

#### ***Dates clés :***

- 19 mars Passage devant la CIB
- 21 mai Avis de labellisation du Préfet
- 30 mai Réunion de travail DDT
- 29 août Réunion de travail DDT

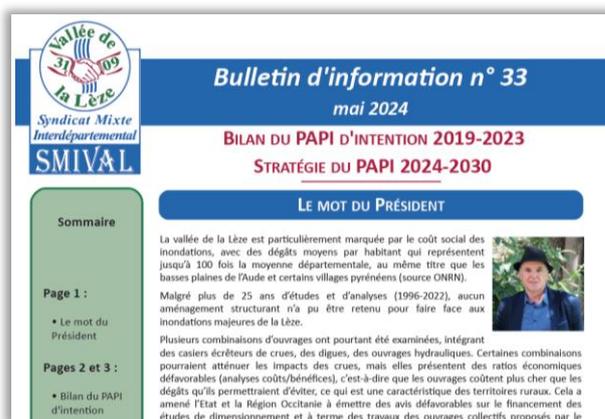
### **2. Communication et outils de sensibilisation**

Le site internet et la page Facebook « Vallée de la Lèze » sont régulièrement enrichis d'articles de sensibilisation et d'actualités sur les activités du SMIVAL. Ce sont également des moyens permettant de relayer les informations de vigilance météorologique et hydrologique et les recommandations à suivre en cas d'inondation.

- **Bulletin d'information n°33**

Le bulletin d'information du SMIVAL n°33 aborde le bilan du PAPI d'intention 2019-2023 ainsi que la stratégie du PAPI 2024-2030. Ici est extraite la première page du bulletin d'information, introduisant le choix de la stratégie du PAPI 2024-2030.

Le bulletin, à destination du grand public, a été imprimé en 13 000 exemplaires et distribué aux 30 communes de la vallée de la Lèze.



Extrait du site internet du SMIVAL et bulletin d'information n°33 consacré au PAPI Lèze

- **Ciné débat « Après la crue »**



L'Astrolab de Labarthe sur Lèze a accueilli, le 28 novembre 2024, la projection du film « *Après la crue* » d'Anne Peltier et de Jean Marc Antoine, enseignants-chercheurs à l'Université Toulouse Jean Jaurès. S'en sont suivies des discussions autour de la gestion de la crise, de l'après crise, des différentes perceptions (élus, habitants), ou encore de la résilience des territoires touchés.

Une trentaine de personnes ont participé au ciné-débat. Anne Peltier, Régis Martinet, Directeur du SMGA, Yves Cadas, Maire de Labarthe sur Lèze ainsi que Jean-Jacques Martinez, Président du SMIVAL, ont animé le débat.

Cet événement a permis de sensibiliser le grand public et les autorités au risque inondation, et plus particulièrement à la gestion de l'après inondation, allant de quelques jours à quelques années. Les sujets de résilience des territoires et de solidarité collective face aux crises ont été mis en lumière.

Cette soirée a également été l'occasion de promouvoir la campagne de diagnostics de vulnérabilité individuelle que le SMIVAL mène avec son diagnostiqueur.

- **Atelier gestion de crise à Lézat-sur-Lèze**

Une réunion d'information et d'échange sur la gestion de crise s'est déroulée le lundi 7 octobre 2024 à la salle des fêtes de Lézat-sur-Lèze. Cette réunion s'adressait à tous les acteurs concernés par la gestion de crise : maires, élus, agents techniques, services de secours. Une dizaine de personnes est venue s'informer et échanger autour du sujet.

Cette réunion a été l'occasion d'aborder l'après crise, période déterminante de la résilience collective du territoire. L'état des



Atelier de gestion de crise à Lézat-sur-Lèze : vote par positionnement et échange sur l'appréhension et la préparation à la gestion de crise

lieux des Plans Communaux de Sauvegarde (PCS) et des Plans interCommunaux de Sauvegarde (PiCS) de la vallée a été présenté par le SMIVAL, rappelant ainsi l'importance d'engager la démarche PiCS. Pour faciliter l'élaboration d'un PiCS, René Marchand, conseiller délégué de la Communauté de Communes du Bassin Auterivain (CCBA) était présent pour exposer et échanger au sujet de la méthodologie employée pour élaborer le PiCS de la CCBA. Enfin, Aurélie Escudier du Service de Prévion des Crues (SPC) a pu présenter les outils et dernières nouveautés de Vigicrue.

#### Dates clés :

- Mai-Juin Diffusion du bulletin d'information n°33
- 27 septembre Journées Territoriales, Muret
- 7 octobre Atelier de gestion de crise, Lézat-sur-Lèze
- 28 novembre Ciné-débat « *Après la crue* », Labarthe-sur-Lèze

## B. Surveillance, prévision des crues (Axe 2), alerte et gestion de crise (Axe 3) et prise en compte du risque inondation dans l'urbanisme (Axe 4)

### • Intégration du risque dans l'urbanisme

Le SMIVAL a pour objectif de mettre en cohérence les zonages des documents d'urbanisme avec la réalité des risques d'inondation des territoires de la vallée. Pour ce faire, le SMIVAL continue de participer aux réunions, COTECH, consultations, des différents EPCI et communes de la vallée. En cette année 2024, le SMIVAL a émis des avis sur les documents suivants : SCot Pays Sud Toulousain, PLUi Arize Lèze, PPRN Garonne Amont.

#### Dates clés :

- 7 juillet COTECH SCot Pays Sud Toulousain
- 15 octobre COTECH SCot Pays Sud Toulousain
- 24 octobre Avis SMIVAL SCot Pays Sud Toulousain
- 18 décembre Expertise avec le Service de prévision des crues à Montégut Plantaurel et Lézat

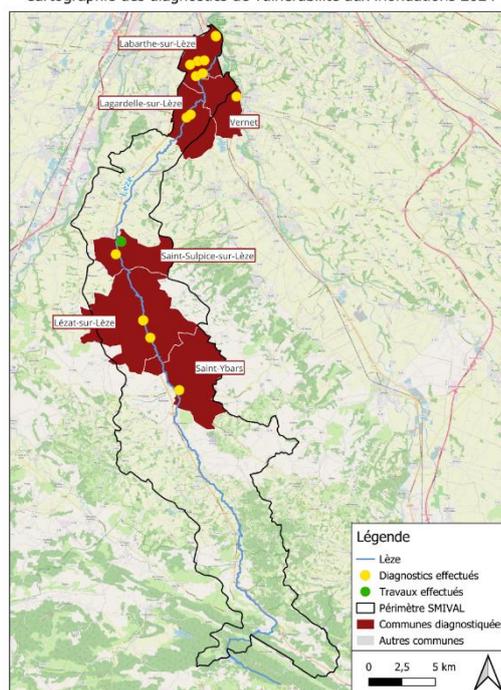
## C. Réduction de la vulnérabilité (Axe 5)

### 1. Diagnostics de vulnérabilité des particuliers

La réduction individuelle de la vulnérabilité des enjeux et des territoires s'est affirmée au cours des dernières années comme un axe fort de la gestion du risque inondation. Les mesures individuelles de réduction de vulnérabilité peuvent apporter un bénéfice important en adaptant l'organisation et les bâtiments sur des secteurs qui ne bénéficient pas des aménagements collectifs ou en complétant les effets des aménagements collectifs par des mesures individuelles (inondations résiduelles, habitations les plus basses).

Le PAPI Lèze prévoit ainsi plusieurs actions de réduction de la vulnérabilité. En 2024, une nouvelle campagne de diagnostics de vulnérabilité individuels (logements, entreprises, bien publics) a débuté. Un diagnostiqueur inondation interne au SMIVAL est chargé d'effectuer 50% des 963 diagnostics individuels à réaliser sur 6 années.

Cartographie des diagnostics de vulnérabilité aux inondations 2024

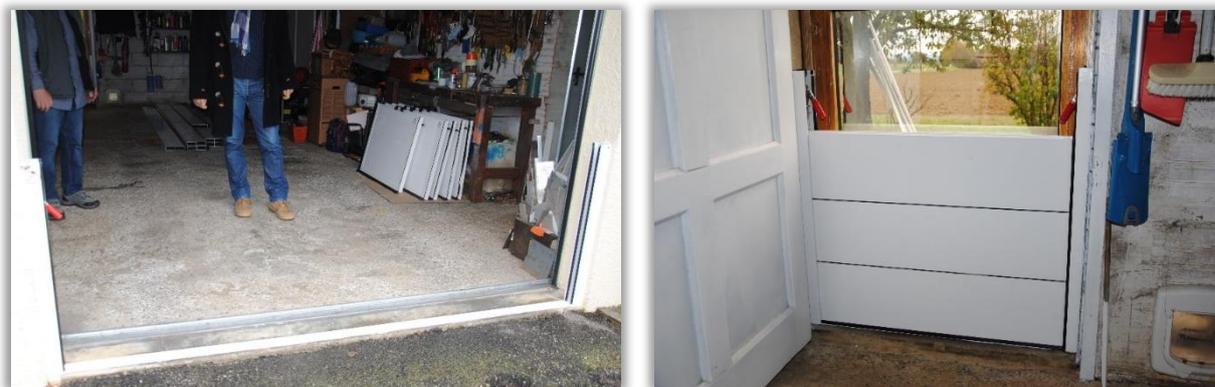


## 2. Démarche « Inondations, je me prépare en famille »

Afin de faire bénéficier plus de foyers des services proposés aux sinistrés et de développer les mesures de réduction des risques d'inondations, les élus du SMIVAL ont choisi une internalisation de la prestation d'accompagnement au diagnostic, pour favoriser la personnalisation des contacts par un interlocuteur interne à l'organisation. Aussi partant du constat que la difficile réalisation des travaux suite aux diagnostics était principalement due à l'isolement et la complexité des foyers par rapport aux entreprises intervenantes et travaux à engager. Le choix d'assurer et suivre ces prestations, pour et avec les habitants, permet d'assurer une relation de confiance et de qualité, et d'engager les travaux et les financements pour près de 80% des diagnostics réalisés, assurant ainsi de concrètes mesures de prévention et un accompagnement personnalisé et adapté pour chaque famille.

L'objectif de cette démarche, intitulée « *Inondations, je me prépare en famille* », est d'inciter les familles à s'interroger sur leur exposition aux inondations, à réfléchir aux modalités de gestion de crise et à se préparer à faire face à une inondation. Ces Plans Familiaux de Mise Sureté (PFMS), menés préalablement au diagnostic bâtementaire, se concentrent sur les mesures non structurelles. Ils abordent la composition de la famille, ses habitudes, ses points de vulnérabilité et le lien avec le Plan Communal de Sauvegarde.

Le diagnostic bâtementaire qui suit commence par une étude technique des points à risques pour l'humain et la maison, accompagnée maintenant par le collaborateur interne du SMIVAL et surtout se prolonge par un accompagnement aux devis et au soutien argumenté de la demande de financements FPRNM comme aux avances de trésorerie nécessaires à la commande de travaux, et jusqu'à la perception du solde de la subvention. Ainsi, sur le dernier trimestre 2024, une quinzaine de familles ont été rencontrées et accompagnées dans la réalisation de leur PFMS, dans le diagnostic bâtementaire et dans les chiffrages au réel et les dossiers de demande de subvention à déposer auprès de l'Etat, jusque si besoin, le suivi et la réception des travaux si la famille en ressent le besoin (constat étant fait qu'une majorité des foyers est composée de personnes âgées et/ou de familles monoparentales féminines souhaitant un accompagnement fort). De plus, 2 foyers ayant déjà effectué leur diagnostic ont obtenu le financement des travaux et les ont fait réaliser.



*Batardeaux équipés à la suite du diagnostic*

## 3. Travaux de réduction de vulnérabilité des bâtiments publics

Suite à la remise des résultats des diagnostics de vulnérabilité par ARTELIA en 2018, les conseils municipaux des cinq communes concernées par l'action ont sélectionné les travaux à réaliser répartis sur huit sites. Ces travaux font l'objet d'une opération groupée sous maîtrise d'ouvrage du SMIVAL. Trois bâtiments ont déjà été équipés en 2023. Lors de l'année 2024, la salle des fêtes d'Artigat a été équipée deatardeaux. Le marché passé avec Isoflots en 2023 a été activé pour également équiper la salle des fêtes d'Artigat.

Enfin, pour la salle des fêtes de Lézat sur Lèze, une solution alternative est toujours à l'étude entre le SMIVAL, la municipalité de Lézat sur Lèze et des sociétés prestataires, en ayant recours à des techniques innovantes de protection automatique du bâtiment, sans réalisation de maçonneries.



*Emplacement des batardeaux de la salle des fêtes d'Artigat*

**Dates clés :**

- 21 mars Visite du site démonstrateur, Baziège
- 11 avril Chantier à la salle des fêtes, Artigat
- 29 avril Contrôle technique à la salle des fêtes, Artigat
- 13 juin Réunion de structuration de la démarche de diagnostics
- 9 octobre Réunion DDT méthodologie de la démarche de diagnostics

## **D. Gestion des écoulements et des ouvrages (Axe 6 et 7)**

### **Etudes de dangers (EDD)**

- **ZI Lachet à Lézat sur Lèze**

Les études concernant l'ouvrage de protection situé dans la zone industrielle (ZI) de Lachet à Lézat-sur-Lèze se poursuivent. Le marché, confié à Hydrétudes en 2023, a permis d'achever une première phase intitulée « *Synthèse de l'état des connaissances* », livrée le 11 janvier 2024. De nombreux échanges et correspondances ont été menés avec le Préfet de l'Ariège au cours de cette année. La restitution du rapport de l'étude de dangers (EDD) par Hydrétudes a eu lieu le 28 novembre 2024. Le Comité syndical du SMIVAL a délibéré pour adopter une convention avec l'entreprise ALU-EO.

L'analyse juridique a été complétée par un avis de l'ATD31, de la Direction juridique de l'AMF, une question parlementaire a également été déposée par le Député Laurent PANIFOUS au sujet des digues privées.

- **Barrique à Saint Sulpice**

La phase 2 « *Analyse technique et juridique* » de l'étude de danger concernant Saint-Sulpice a été présentée le 12 mars 2024 par le bureau d'études Rives & Eaux. Sollicitée pour prendre en compte les contraintes règlementaires dans le scénario 5, une note complémentaire proposant un scénario 6 a été soumise le 7 novembre 2024. Au total, six scénarios d'aménagement des ouvrages du Barrique ont été élaborés. En fin d'année 2024, le Bureau du SMIVAL a opté pour le scénario 6, avec un potentiel classement en système d'endiguement. La phase 3 de l'étude devrait débuter en 2025, sous réserve de l'avis favorable de la Préfecture de la Haute-Garonne.

**Dates clés :**

- 11 janvier Réception phase 1 EDD ZI Lachet
- 22 février COPIL EDD ZI Lachet
- 7 mars Réception version 2 de la phase 2 de l'EDD du Barrique
- 12 mars Réunion restitution de la phase 2 de l'EDD du Barrique
- 23 mai Réception version 1 de l'EDD ZI Lachet
- 30 mai Réception version 2 de l'EDD ZI Lachet
- 7 juin Réunion Digue d'ALU-EO à la Mairie de Lézat sur Lèze

- 23 juillet Réunion Digue d'ALU-EO à la Mairie de Lézat sur Lèze
- 30 juillet Réception version 3 de l'EDD ZI Lachet
- 7 octobre Avis de la directrice juridique de l'AMF sur les digues privées
- 8 octobre Avis de Haute Garonne Ingénierie (HGI) sur les digues privées
- 7 novembre Réunion de présentation du scénario 6 de l'EDD du Barrique
- 12 novembre Question écrite à l'Assemblée du Député Laurent Panifous
- 28 novembre Réunion de restitution de l'EDD ZI Lachet
- 9 décembre Courrier au sous-préfet Muret scénarios Barrique

### 3 EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT

#### A. Une implication historique en matière d'éducation à l'environnement

##### 1. Programme Educ'Eau Lèze

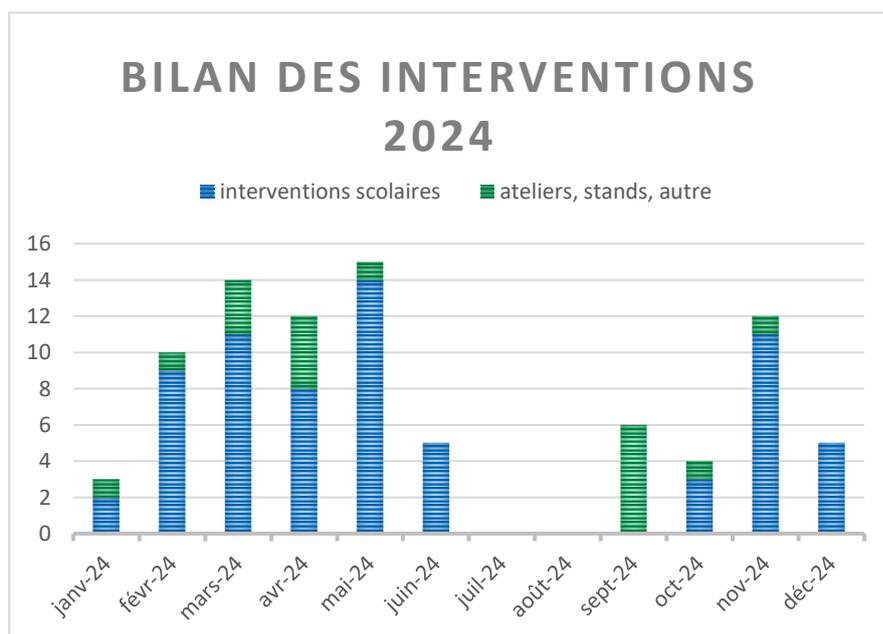
L'éducation à l'environnement est un enjeu mondial : il s'agit de rendre les citoyens acteurs de la préservation de l'eau, des rivières et des milieux humides au niveau local. La gestion de l'eau s'inscrit bien sûr dans des cycles mondiaux et la réflexion doit être globale, mais les solutions sont souvent locales et nécessitent une action de proximité.

Depuis de nombreuses années, le SMIVAL mène des actions d'éducation à l'environnement et au développement durable et se mobilise chaque année pour répondre aux sollicitations des établissements scolaires en primaire comme dans le secondaire.

Par délibération du 17 octobre 2022, le Comité syndical du SMIVAL a décidé de candidater à l'appel à projets Educ'Eau de l'Agence de l'eau afin de mener une animation d'éducation à l'environnement et au développement durable en faveur de plusieurs publics : scolaires, grand public, décideurs, en partenariat avec les structures impliquées dans le domaine. En septembre 2023, le SMIVAL a lancé le projet Educ'eau Lèze qui vise à faire découvrir la richesse et la fragilité des milieux naturels, promouvoir une expérience positive de la nature, favoriser la compréhension des usages, adopter des comportements de prudence face aux risques naturels et impliquer les citoyens dans la gestion des espaces naturels. En vallée de la Lèze, les enjeux repérés sont : la qualité des rivières, le risque inondation et les coulées de boues. A travers ce projet, le SMIVAL valorise les solutions proposées par les citoyens pour diminuer les impacts des usages de l'eau.

Depuis janvier 2024, le SMIVAL a sensibilisé plus de **1000 personnes dont 700 élèves de la maternelle au CM2** grâce au programme Educ'eau Lèze engagé dans **8 écoles du bassin versant**. En juin 2024, le SMIVAL a engagé une démarche d'agrément auprès de l'Education Nationale (délégation de Saint-Lizier et de Labège). Une convention de partenariat d'une durée de 1 an (renouvelable par tacite reconduction) a été signée entre le SMIVAL et l'Inspection Académique à l'issue de la visite de Cécile DUVAL, conseillère pédagogique référente en Education à l'Environnement.

La majorité des interventions sont à destination d'un public scolaire et la période d'animation la plus chargée est



de mars à mai. Les interventions sont rarement sollicitées en septembre qui est un mois plutôt occupé par l'animation des stands et forums.

## 2. Coordination de l'éducation à l'environnement sur la vallée

Pour la mise en œuvre du programme scolaire, un partenariat a été établi avec la Fédération Léo Lagrange afin d'assurer les interventions pédagogiques dans les écoles de la vallée de la Lèze (cf : Convention de partenariat). Les accueils de loisirs ont mobilisé 4 animateurs pour intervenir auprès des élèves de cycle 3 en binôme avec l'agent du SMIVAL. Un suivi des animations a été réalisé tout au long de l'année et un bilan intermédiaire a eu lieu à la fin de l'année scolaire en juin 2024 en présence des partenaires financiers (Agence de l'eau) et pédagogiques (Fédération Léo Lagrange). Ce bilan a été l'occasion d'améliorer l'articulation entre les intervenants et de rédiger un projet d'animation en lien avec le programme scolaire pour le début de l'année scolaire 2024-2025.

Afin de coordonner les actions d'éducation à l'environnement sur le territoire, le SMIVAL a organisé un comité technique réunissant les acteurs locaux le 3 octobre 2024. Cette réunion a permis d'identifier les actions mises en œuvre et les interlocuteurs impliqués dans le développement d'actions d'Éducation à l'Environnement vers le Développement Durable (EEDD).

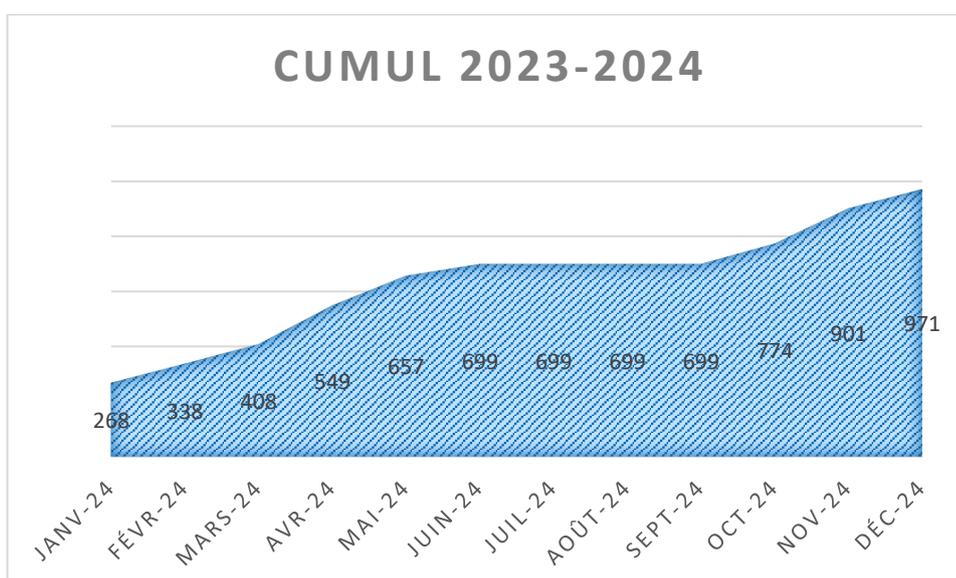
De plus, le SMIVAL participe aux réunions du Réseau d'Éducation à l'Environnement de l'Ariège (RESEdA) afin de valoriser les actions menées sur le territoire, partager les connaissances et mutualiser les moyens d'interventions. Il est envisagé d'organiser un événement autour de la thématique de l'eau sur la vallée de la Lèze avec le soutien des membres du RESEdA.

Il apparaît important pour le SMIVAL de travailler en complémentarité avec les projets déjà existants sur la vallée tels que le club nature de Lézat (ALAE) et les aires terrestres éducatives du Carla Bayle et d'Esplas. Le RESEdA est également un soutien pour répondre aux appels à projets avec d'autres structures du territoire ou pour être formé sur certaines thématiques (rencontres Graines Occitanie, Réseau Education Pyrénées Vivantes).

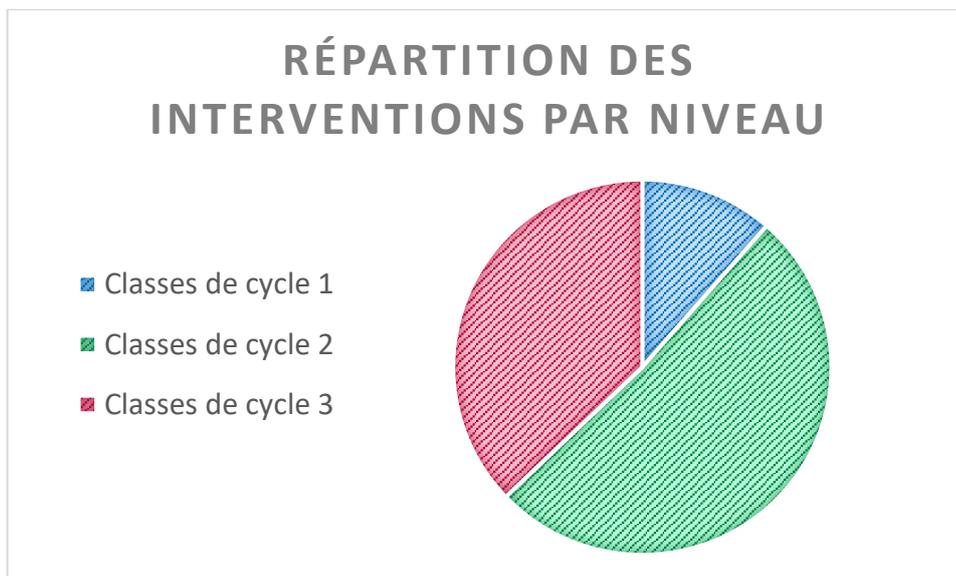
## B. INTERVENTIONS SCOLAIRES

### 1. Bilan des interventions scolaires

Les interventions scolaires auprès de 8 écoles du bassin versant ont permis de passer de 220 élèves sensibilisés en 2023 à près de 1 000 élèves à la fin de l'année 2024.



En 2024, 68 interventions ont été réalisées, ce qui représente 272h d'animation. Chaque animation a été adaptée au niveau de la classe, aux attendus du programme de l'Education Nationale et aux demandes des enseignantes. La répartition des interventions par niveau scolaire indique que les classes de cycle 2 ont davantage sollicité le SMIVAL que les classes de cycle 1 et 3.



## 2. Projet pédagogique

### Cycle 1 et 2 : La Lèze et ses habitants

Durant cette sortie, les élèves découvrent la rivière et observent les végétaux de la ripisylve, les insectes et les indices de présence d'espèces. Nous utilisons une épuisette et une loupe pour observer la présence de larves d'insectes sous les galets. Nous proposons de faire un jeu de reconnaissance des végétaux (bingo des arbres) et nous concluons la séance avec une œuvre de land'art.

Parfois cette séance a été complétée par une séance en classe sur les changements d'état de l'eau et la biodiversité de la rivière.

### Cycle 3 : La Lèze, ses usages, ses risques

Les élèves de cycle 3 (CM1-CM2) ont bénéficié d'une séquence de 4 séances sur le thème de l'eau et de la rivière, à savoir :

- Séance 1 « L'eau dans tous ses états » : changements d'état de l'eau et le cycle de l'eau dans la rivière
- Séance 2 « Qu'est-ce qu'un écosystème » :
- Séance 3 « Allons enquêter sur la santé de la Lèze ! »
- Séance 4 « L'eau en colère »

Cette séance permet d'aborder les risques de la rivière et de montrer aux élèves que dans leur région ou leur ville, il y a des risques d'inondation ou de crue sans pour autant les effrayer. Nous évoquons les différents usages de la rivière et le petit cycle de l'eau et nous parlons de l'aménagement de la rivière à partir de photos aériennes (comparaison 1813-2013) et des différences entre une crue, une coulée de boue et une inondation.

Pour sensibiliser sur la notion d'urgence, les élèves répondent au quizz « code inondation » puis nous proposons un jeu autour du sac inondation : en groupe, ils doivent choisir les objets à mettre dans le sac d'urgence parmi de nombreux objets.

Pour conclure les séances, nous faisons un bilan oral des interventions avec les élèves pour avoir leur ressenti et nous leur faisons remplir une attestation de participation avec une action pour préserver l'eau et la rivière.



CP, Saint-Ybars

### 3. En attendant que ç'art pousse !

En décembre 2023, 180 arbres ont été plantés par les élèves de première du Lycée agricole d'Auzeville, avec la participation des agriculteurs riverains et les agents municipaux de Lézat-sur-Lèze le long du ruisseau du Couscouille.

Afin de valoriser la plantation de ces arbres en bord de Lèze, un projet de Land'art « En attendant que ç'art pousse ! » a été mené en partenariat avec les écoles de Saint-Ybars et de Lézat-sur-Lèze. Cette œuvre collective fait écho au travail de l'artiste plasticien Dominique FAJEAU « Polychromie des bambous ».

Le 20 janvier a eu lieu le vernissage de l'exposition « En attendant que ç'art pousse » à la galerie Anima de Lézat sur Lèze : les 210 piquets peints par les élèves des écoles de Lézat sur Lèze et de Saint Ybars ont été exposés jusqu'au 3 février 2024.

En attendant que ces arbres (re)poussent, et pour garantir leur visibilité et donc leur pérennité, les piquets colorés ont été plantés le long de la route de Carbonne à Lézat sur Lèze le 20 février 2024 et sur les berges du lac de Saint-Ybars le 28 mai 2024 en présence des élèves de l'école et Dominique FAJEAU.



*Vernissage à la galerie Anima et installation de l'œuvre au lac de Saint Ybars*

### 4. Malette pédagogique

Au cours de l'année, le SMIVAL a investi dans du matériel pédagogique afin de constituer une mallette. Cette dernière comprend : une maquette condensation, une maquette rivière, une maquette infiltration, 2 tableaux magnétiques ANT (cycle de l'eau, inondation et les haies), 7 clés d'identification espèces végétales et animales, 4 jeux « qui mange qui », 2 épuisettes, 5 bingos des arbres et 7 boîtes d'observation (écrevisses, exuvies...).



*Maquettes « Infiltration », « Nuage », « Rivière », tableau magnétique pédagogique*

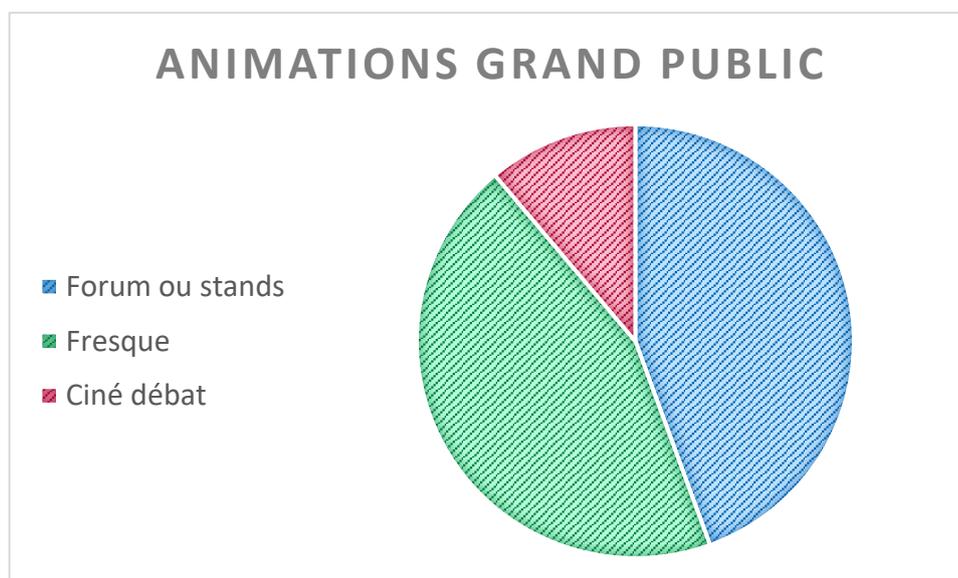
Sur la base d'un questionnaire d'évaluation, les équipes enseignantes ont exprimé leur satisfaction vis-à-vis des interventions menées et souhaitent renouveler leur demande l'année prochaine sur une thématique « petit cycle de l'eau ». Dans cette démarche, le SMIVAL construit un partenariat avec le SMDEA pour proposer des animations auprès des cycle 2 et 3 et des visites de sites de potabilisation, de captage ou de stockage.

A la demande des équipes enseignantes, le SMIVAL fait appel à un graphiste et une illustratrice pour la conception d'un carnet de bord pour formaliser une trace écrite pour les élèves.

## C. Actions grand public

### 1. Bilan des animations grand public

En 2024, les actions grand public ont permis de sensibiliser environ **350 personnes** à la préservation de l'eau et de la rivière et au risque inondation. Nous avons organisé **8 stands** sur des journées thématiques, **6 ateliers Fresque de la Lèze**, **2 ateliers** Fresque de la Lèze à destination des élus et **2 ciné-débats**. Ces animations représentent 70 h d'intervention sur l'année 2024.



### 2. Fresque de la Lèze

Pour sensibiliser les décideurs, le comité syndical du SMIVAL a décidé de décliner l'outil national la Fresque de l'eau à l'échelle de la vallée de la Lèze, en partenariat avec l'association Eau'dyssée. La conception puis l'animation des ateliers participatifs et la rédaction du rapport ont été assurés par Horizon 21, cabinet d'ingénieur conseil prestataire du SMIVAL.

Des ateliers tests ont été menés le jeudi 8 février de 9h30 à 12h30 et le mardi 27 février de 14h à 16h30 à Saint-Sulpice-sur-Lèze.

Le SMIVAL a mobilisé cet outil pour faire connaître le bassin versant de la Lèze et ses problématiques spécifiques, informer et contribuer à la démarche de SAGE des bassins versants des Pyrénées ariégeoises.

La Fresque de la Lèze est un atelier participatif qui se déroule en 3 étapes : le cycle naturel de l'eau, le cycle anthropique et les impacts des activités humaines et du changement climatique. Les participants doivent positionner des cartes sur un plateau de jeu pour comprendre les enjeux des usages anthropiques sur la rivière. Pour répondre à la concertation du SAGE, les participants ont rédigé des mesures sur des post-it qu'ils ont positionné sur un tableau en fonction des enjeux du SAGE (partage, qualité, biodiversité, prévention, maintien des activités) et leur degré de mise en œuvre (volontaire, incitatif, réglementaire).

Ces 87 mesures ont été regroupées en 8 fiches action : action 1 - incitation aux économies d'eau ; action 2 - amélioration de l'assainissement collectif ; action 3 - évolution de l'agriculture ; action 4 - valorisation de l'eau de pluie ; action 5 - re-végétalisation du sol et des berges ; action 6 - développement de la culture du risque ; action 7 - modification des modalités de gestion des prélèvements ; action 8 - création d'une convention citoyenne de la Lèze.



La restitution de ces ateliers a été organisée le mardi 30 avril à la mairie de Saint-Sulpice-sur-Lèze.

**Dates clés :**

- Jeudi 29 février – atelier institutionnel Lézat sur Lèze
- Jeudi 7 mars – Fresque de la Lèze à Saint-Ybars
- Vendredi 22 mars - Journée Mondiale de l’eau Lagardelle-sur-Lèze.
- Mardi 2 avril - Fresque de la Lèze à Lézat-sur-Lèze
- Mardi 23 avril - Fresque de la Lèze à Saint-Sulpice-sur-Lèze
- Samedi 27 avril - Fresque de la Lèze à la médiathèque de Labarthe-sur-Lèze
- Mardi 30 avril – Restitution du rapport de synthèse pour le SAGE
- Samedi 29 septembre – Fresque de la Lèze à la médiathèque de Labarthe-sur-Lèze

**3. Animations sur des stands**

Depuis plusieurs années, le SMIVAL participe à diverses journées thématiques afin de faire connaître ses actions et sensibiliser les habitants de la vallée à la thématique des inondations.

Le SMIVAL travaille sur ses supports de communication à destination du grand public. Le livret de valorisation du patrimoine naturel « Au fil de la Lèze » a été réédité en 5000 exemplaires en octobre 2024.

L’exposition est en phase d’être entièrement renouvelée pour son utilisation lors de stands.

**Dates clés :**

- 12 janvier Exposition des créations des élèves de l’école de Lagardelle-sur-Lèze
- 1<sup>er</sup> mars Ciné débat « La rivière », Astrolab
- 12 mai Foire de Printemps, Pailhès
- 27 juin Rencontre avec l’IEN de Saint Lizier
- 1<sup>er</sup> juillet Visioconférence Agence de l’Eau – Inspection d’Académie IEN Toulouse
- 6 septembre Forum des assos, Saint-Sulpice-sur-Lèze
- 7 septembre Forum des assos, Labarthe sur Lèze
- 26 -27 sept Journées Territoriales, Muret
- 29 septembre 11<sup>ème</sup> Fête des confluences, Vernet
- 5 octobre Fête de la science, Cintegabelle
- 28 novembre Ciné débat « Après la crue », Astrolab

## 4 SPONGEWORKS

### A. Projet SpongeWorks

En 2023, le SMIVAL a candidaté à l'appel à projets SpongeWorks du programme de recherche-innovation Horizon Europe. SpongeWorks a pour premier objectif de mettre en œuvre et évaluer des mesures dites "éponges", qui permettent de retenir et de libérer progressivement l'eau, à la manière d'une éponge. Ces mesures permettent une meilleure résilience face aux pluies intenses, aux risques de crue et aux sécheresses et apportent également des bénéfices pour les sols, la qualité de l'eau et la biodiversité. Le projet cherche également à développer des stratégies "éponges" comme approches à l'échelle des paysages, afin d'accélérer le rythme de mise en œuvre des paysages "éponges" dans toute l'Europe et au-delà.



La Vallée de la Lèze a été retenue comme l'un des trois "démonstrateurs" de SpongeWorks, aux côtés du bassin de la Vecht (Pays-Bas/Allemagne) et du Pénée (Grèce). Ce projet, regroupant 28 partenaires, bénéficie d'un budget de 15,6 millions d'euros sur 4 ans. Les partenaires de la Vallée de la Lèze bénéficient d'un budget de 2,3 millions d'euros, dont 788 875 € fléchés vers le SMIVAL.

Plus d'informations sur ce projet sont disponibles sur la page internet du projet [spongeworks.eu](https://spongeworks.eu), [smival.fr](https://smival.fr), ou la page [facebook.com/valleedelaleze/](https://facebook.com/valleedelaleze/). Une vidéo de présentation du projet est disponible sur ce lien : [https://www.youtube.com/watch?v=N4fGW\\_uRCdM](https://www.youtube.com/watch?v=N4fGW_uRCdM).

### B. Evènements organisés

#### 1. Kick-off meeting à Hanovre

Le Kick-off Meeting, c'est à dire la réunion de lancement du projet SpongeWorks, s'est tenue à Hanovre, en Allemagne, du 24 au 26 septembre 2024.

Les 28 partenaires, soit environ 80 personnes, se sont réunis dans les locaux de Leibniz Universität Hannover pour commencer à travailler sur les "Work Package" (lot d'activités), faire connaissance et fixer des priorités spécifiques sur la manière dont le projet répondra aux questions relatives à l'expansion des mesures éponges à travers l'Europe.

L'ensemble des six partenaires français du démonstrateur de la Lèze étaient représentés à cet évènement : SMIVAL, OIEAU, Chambres d'agriculture d'Ariège et de Haute-Garonne, CNRS et Adict Solutions.



*Kick-off meeting à Hanovre*

## 2. Comité d’Orientation Stratégique

Le premier Comité d’Orientation Stratégique du projet s’est tenu le 2 octobre 2024, en présence des partenaires français de SpongeWorks (OIEau, Chambres d’agriculture d’Ariège et Haute-Garonne, CNRS, Adict Solutions) et des représentants de la DREAL, de la DRAAF, de l’Agence de l’Eau Adour Garonne, de la DDT Ariège, de la Région Occitanie, du Département de l’Ariège, du Département de Haute-Garonne, de Nature en Occitanie et l’ANA-CEN (CATZH), de la Fédération des chasseurs Haute-Garonne, de la FDSEA et des agriculteurs de la vallée.



*Le premier Comité d’Orientation Stratégique s’est tenu le 2 octobre 2024 à Saint-Sulpice-sur-Lèze*

## 3. Journée d’échange avec le Bassin du Gardijol

Le bassin du Gardijol, situé sur les communes d’Aude et de Haute-Garonne, présente des problématiques d’érosion des sols similaires à celle observée sur la vallée de la Lèze. Le Syndicat Mixte du Bassin Hers-Girou et les Chambres d’agriculture d’Aude et de Haute-Garonne se sont associées en un groupe de travail en vue d’initier un « contrat territorial » avec l’Agence de l’Eau pour répondre à cette problématique.

Dans ce cadre, le SMIVAL a organisé une journée d’échange avec les acteurs du bassin du Gardijol et des acteurs du projet SpongeWoks pour échanger sur ces 2 projets.

La matinée a été consacrée aux présentations et échanges sur les deux bassins, leurs problématiques, et leurs moyens d’y faire face. L’après-midi a été consacré à la visite de 4 sites :

- Saint-Sulpice-sur-Lèze, plantations de haies en 2010 / merlon de protection [*mesures éponges hydraulique*]
- Montaut, mise en place de couverts végétaux [*mesure éponge agricole*]
- Labarthe-sur-Lèze, bassin d’infiltration [*mesure éponge urbaine*]
- Venerque, GAEC de La Baronnesse, agriculture de conservation des sols, AOC Sols [*mesures éponges agricoles*]



*Saint-Sulpice-sur-Lèze. Présentation des plantations de haies réalisées en 2010 pour lutter contre les coulées de boues*



*Montaut. Présentation des pratiques culturales (couverts hivernaux)*



*Labarthe-Sur-Lèze. Présentation du bassin de rétention collectant les eaux excédentaires des lotissements lors d'orages violents.*



*Venerque. Présentation du GAEC de la Baronne et des pratiques agricoles*

**Dates clés :**

- 30 Janvier Conférence La place de l'agriculture dans le cycle de l'eau à Caraman
- 10-11 juin Forum Alliance Nature & Adaptation
- 24-26 septembre Kick-off meeting à Hanover
- 2 octobre Comité d'orientation stratégique
- 14 novembre Rencontre avec le Maire de Beaumont sur Lèze
- 12 décembre Visite en vallée de la Lèze des partenaires du bassin du Gardijol

## **C. Perspectives**

Le projet SpongeWorks commence, et de grands rendez-vous sont prévus pour l'année 2025 :

- Les 21 et 22 janvier 2025 : réunion de lancement sur le démonstrateur Lèze (Demo Basin Kick Off Meeting – DB KOM),
- Les 23 et 24 janvier 2025 : atelier de Geodesign, animé par l'Université de Hanovre, sur le bassin du Rosé à Lézat-Sur-Lèze,
- Le 11 mars 2025 : réunion de concertation pour la mise en oeuvre des mesures éponges,
- Le 26 septembre 2025 : Assemblée Générale du projet SpongeWorks, qui se déroulera à Toulouse et réunira l'ensemble des partenaires européens.

## 5 REVUE DE PRESSE

**LA DÉPÊCHE**

Publié le 19/01/2024 à 05:13

### "En attendant que "ç'art pousse !" : les écoliers exposent à la galerie Anima

**Éducation.** À partir de ce samedi 20 janvier, une nouvelle exposition sera visible à la galerie Anima. Baptisée "En attendant que ç'art pousse !", elle...



Publié le 26/01/2024 à 16:15

### "En attendant que c'art pousse" : une exposition toute en couleur à voir à Lézat-sur-Lèze

**Culture et loisirs.** Une exposition originale est visible, à la Galerie Anima, ces samedis 27 janvier et 3 février.



Publié le 02/04/2024 à 05:10

### Une fresque de la Lèze pour la Journée de l'eau

**Société.** A l'occasion de la journée mondiale de l'eau, le 22 mars, le SMIVAL organisait une Fresque de la Lèze à Lagardelle. Cet atelier participatif a...



Publié le 20/04/2024 à 05:11

### Saint-Sulpice-sur-Lèze. Chantier pilote de gestion de l'ailante

**Environnement.** L'Ailanthus altissima plus communément appelée ailante est une espèce d'arbre à feuilles caduques se propageant très vite et de...



Publié le 28/04/2024 à 05:12

### Risques d'inondations : les citoyens vont donner leur avis

**Sécurité.** Une concertation publique est lancée par le Gemapi pour connaître les attentes et les propositions des citoyens pour améliorer la...



Publié le 16/06/2024 à 07:48

### Beaumont-sur-Lèze. Des scarifications sur ces arbres exotiques qui étouffent la rivière

**Environnement.** Une expérience est menée sur le versant de la Lèze à Beaumont, pour éradiquer une espèce d'arbre exotique envahissante,...



Publié le 18/06/2024 à 05:12

## Les élèves ont installé leur œuvre de land'art

**Artisanat.** Mardi dernier, les élèves de l'école ont participé à l'installation de leurs piquets au lac de Saint-Ybars dans le cadre du projet artistique "...



Publié le 21/09/2024 à 05:12

## Saint-Sulpice-sur-Lèze. Travaux d'entretien des cours d'eau

**Environnement.** Le 12 septembre, une trentaine de riverains ont participé à la réunion d'information organisée à la salle des fêtes par le SMIVAL...



Publié le 28/09/2024 à 05:14

## Réunion d'information du SMIVAL

**Société.** Le 12 septembre, une trentaine de riverains ont participé à la réunion d'information organisée à la salle des fêtes par le SMIVAL et la...



Publié le 04/10/2024 à 05:12

## Labastidette. La Fresque de la Lèze va de ville en ville

**Société.** La Fresque de la Lèze a été présentée sur le stand de l'Association Eau'dyssée, aux Journées territoriales qui se tenaient à Muret les 26 et 27...



Publié le 21/10/2024 à 05:12

## Muret. L'eau de la Lèze fait l'objet d'une étude européenne

**Environnement.** Le projet de recherche-innovation SpongeWorks a officiellement démarré à Hanovre, en Allemagne, à la fin du mois de...



Publié le 22/10/2024 à 05:18

## Lézat-sur-Lèze. Succès de la plantation en berge du Couscouille

**Environnement.** Après le chantier de remise en état mené par les équipes voirie du Conseil départemental, le Smival avait coordonné, en décembre...



Publié le 14/11/2024 à 05:13

## Saint-Sulpice-sur-Lèze. Travaux d'entretien régulier des cours d'eau

**Environnement.** Le Syndicat Mixte Interdépartemental de la Vallée de la Lèze (Smival), a missionné l'entreprise "Sud Bois Elagage" pour réaliser l...



Publié le 28/11/2024 à 05:12

## Labarthe-sur-Lèze. Deux territoires face à la crue de 2013, ce soir, à L'Astrolab'

**Société.** Dix ans après la crue exceptionnelle de juin 2013, le film "Après la crue", projeté à L'Astrolab' ce soir à 20 h 30, revient sur cet événement...



Petite République.com

Informations locales du Sud-Toulousain



### Faites vivre la fresque de la Lèze

4 mars 2024 | 20 h 10

La « fresque de la Lèze », vaste sujet de réflexions.



### Ciné-débat « La Rivière »

24 mars 2024 | 11 h 15

Après avoir visionné le film « La Rivière », les spectateurs de l'Astrolab' ont participé tout dernièrement à un temps de débat.



### D'étranges scarifications sur les allantes

10 juin 2024 | 18 h 58

Les arbres en bord de Lèze présentent d'étranges scarifications.